

Tél : 01.60.43.00.75 Courriel : ce.0770852h@ac-creteil.fr	☐ Maternelle ☐ Elémentaire ☒ Primaire	☒ 1 ^{er} trimestre ☐ 2 ^{ème} trimestre ☐ 3 ^{ème} trimestre ☐ extraordinaire	Date Le 21/10/2022 De 18H00 à 20h20.
Directrice	☒ Mme HENRY		
IEN ou son représentant	☐ Mme OStan		
Enseignantes de l'école	☐ Mme MASSON ☒ Mme COURT Y ☒ Mme GUIGNARD ☒ Mme BARRIER ☒ Mme GOMES OLIVEIRA ☐ Mme BORNAT (BD)		
Membres du RASED	☐ /		
DSDEN	☐		
Parents élus	☒ Mme MANDOT ☒ Mme NIZHEGA ☒ Mme AUBRY ☒ Mme PICAUD ☒ Mr KEITA		
Le maire ou son représentant	☒ Mr CHEVALIER		
Conseiller municipal	☒ Mr SIVADIER chargé des affaires scolaires et péri scolaires		
Autres membres invités	☐ ☐		
<u>Absent(es)</u> ☐ ☐	<u>Absent(es) excusé(es)</u> ☒ Mme OStan		

Président(e) de séance : Mme HENRY	Secrétaire de séance : Mme GUIGNARD
---------------------------------------	--

ORDRE DU JOUR du 1er conseil d'école

1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école (présentation des divers membres du CE, résultats des élections, règlement intérieur du conseil d'école, comment voter, les prises de parole.....)
2. Organisation pédagogique de l'école (les effectifs, les classes.....)
3. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école. Présentation charte laïcité.
4. Sécurité et hygiène
5. Evaluation CP/CE1
6. Rappel des axes du projet d'école
7. Evaluation d'école
8. Vie d'école
9. Activités périscolaires, cantine et études.
10. Coopérative
11. Travaux
12. Questions des parents d'élèves
13. Dates et horaires des prochains conseils d'école

Compte-rendu du conseil d'école 1er trimestre - 2022-2023

1) Rappel des modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école

Les élections des représentants de parents d'élèves.

Les élections se sont déroulées le 07 octobre 2022.

199 inscrits - 84 votants – 50 suffrages exprimés - 34 bulletins nuls et blancs.

Taux de participation : 42,21%

5 sièges à pourvoir : 5 titulaires élus pour la liste association PEPS + 5 remplaçants

- Madame NIZEGHA
- Madame MANDOT
- Madame AUBRY
- Madame PICAUD
- Monsieur KEITA

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative. Il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire. Il se compose des membres suivants :

- Le directeur de l'école qui préside le conseil d'école
- Deux élus : le maire ou son représentant et un conseiller municipal
- Les enseignants de l'école
- Les représentants élus des parents d'élèves,
- Le délégué départemental de l'Education Nationale
- L'Inspecteur de l'Education Nationale

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre.

Le règlement du conseil d'école avait préalablement été envoyé aux parents d'élèves élus.

Rappel des principes de fonctionnement du conseil d'école. Les réunions du conseil d'école doivent être un lieu d'échanges constructifs autour de points visant à améliorer la qualité de vie de l'élève à l'école. Le conseil d'école n'est ni un lieu d'examen de cas particuliers ni un lieu de polémique ou de règlement de comptes, ni encore de transgressions au principe de neutralité de l'école. Les membres en présence se doivent le respect. Chaque membre mérite que sa parole (avis, suggestions, voix en cas de vote) soit entendue.

Le règlement du Conseil d'Ecole a été adopté à l'unanimité.

2) Organisation pédagogique de l'école

121 élèves inscrits à ce jour, soit 52 élèves en maternelle et 69 élèves en élémentaire.

PS : 16	CE1 : 12
MS : 16	CE2 : 19
GS : 20	CM1 : 15
CP : 14	CM2 : 9

La répartition est la suivante :

• PS/MS	Mme COURT Y	26 (10 PS / 16 MS)
• PS/GS	Remplaçante de Mme MASSON	26 (6 PS / 20 GS)
• CP/CE1	Mme GUIGNARD	21 (14 CP / 7 CE1)
• CE1/CE2	Mme BARRIER	24 (5 CE1 / 19 CE2)
• CM1/CM2	Mme HENRY	24 (15 CM1 / 9 CM2)

3) Vote et approbation du règlement intérieur de l'école

Il n'y a pas eu de modification particulière concernant les articles du règlement intérieur de l'école cette année. Un avenant au règlement intérieur a été établi en fin d'année pour ajouter une mention sur l'interdiction des montres connectées à l'école.

Le règlement intérieur de l'école avait été préalablement envoyé aux parents d'élèves élus pour lecture.

Le vote du règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

Ces documents seront transmis à tous les parents au mois de novembre. Ils devront être lus, signés et conservés par les parents même s'ils ne sont pas collés dans le cahier de liaison.

4) Sécurité et hygiène

Exercices de sécurité obligatoires au cours de l'année 2022-2023 :

- 2 exercices « incendie » dont le 1^{er} a été réalisé le 26 septembre.
- 1 exercice PPMS « Attentat - Intrusion » avant les congés de Noël.
- 1 exercice PPMS « Risques majeurs » au cours du deuxième semestre de l'année.

*** Bilan Exercice incendie du 26/09/2021**

- Le système a bien fonctionné dans l'ensemble.
- L'évacuation a été bien effectuée et les consignes de sécurité respectées.

Les points problématiques ont été revus et corrigés en conseil des maîtres.

*** Le plan Vigipirate** est toujours renforcé en Ile de France. A ce titre, nous devons toujours procéder à l'identification des personnes extérieures inconnues à l'école avant de les faire entrer dans le bâtiment et une inspection rapide des sacs peut être effectuée de façon aléatoire.

Les documents : PPMS/PPMSA ont été mis à jour le 03/10/2022 pour l'année scolaire en cours.

L'information aux familles concernant les réflexes à adopter en cas d'accident majeur, sera transmise en novembre.

*** Protocole sanitaire COVID.**

Depuis la rentrée scolaire, nous sommes en niveau 1 d'alerte. Il n'y a plus de restrictions, il faut toutefois veiller au bon lavage des mains et à une aération fréquente des locaux. En cas de contamination, le protocole sanitaire établi en fin d'année dernière s'applique (voir dernière FAQ en vigueur).

*** PMI** : Les élèves d'âge Moyenne Section auront un dépistage effectué par la PMI. A ce jour, nous ne connaissons pas encore la date de leur visite.

5) Evaluations nationales CP/CE1

Les évaluations nationales ont eu lieu au mois de septembre et étaient destinées aux élèves de CP et CE1.

L'équipe enseignante rappelle les objectifs principaux des évaluations nationales.

- **Donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser,**
- **Permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité,**
- **Ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.**

Un travail d'analyse a été mené par les enseignantes des classes concernées.

Les résultats de chaque élève ont été transmis aux parents, par les enseignantes, lors de rendez-vous individualisés.

De plus, une analyse des résultats de l'école est en cours afin de pouvoir ajuster les apprentissages et la pédagogie.

Les compétences ayant un pourcentage de réussite faible seront retravaillées notamment via les APC (Aide Pédagogique Complémentaire) dans un premier temps et elles seront retravaillées en classe.

Malheureusement, l'école ne bénéficie plus de l'aide du RASED.

6) Rappel des axes du projet d'école 2022/2025

Le nouveau projet d'école a été établi pour les 3 prochaines années. Toutefois, il sera adapté en fonction des informations nouvelles apportées par l'évaluation d'école.

A ce jour, les 3 grands axes ont été dégagés suite à l'analyse des besoins des élèves et suite aux évaluations CP et CE1 de début d'année :

- Améliorer les compétences en lecture des élèves,
- Améliorer les compétences en résolution de problèmes
- l'EPS (EPS + 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne)

Des objectifs ont été définis pour chaque axe, ainsi que des actions à mettre en place :

- Améliorer la fluence
- Améliorer la compréhension de textes
- Donner l'envie de lire, le goût de lire.
- Améliorer la compréhension des énoncés des problèmes.
- Harmonisation des pratiques de l'école.
- Organisation de l'espace de récréation

7 - Evaluation d'école

Toutes les écoles de France seront évaluées dans les prochaines années et notre école fera partie des premières. La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'Ecole, est l'amélioration du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

Les objectifs prioritaires associés à la mission de service public sont :

- l'élévation du niveau général scolaire de l'ensemble des élèves et notamment l'acquisition et la consolidation des savoirs, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture pour tous, ainsi qu'une meilleure intégration de tous les élèves dans toutes les dimensions de la vie en société ;
- le développement de l'équité scolaire et de la justice sociale par la lutte contre les inégalités dans toutes leurs dimensions : celles qui touchent à l'égalité fille-garçon et celles liées à l'origine sociale et territoriale des élèves ;
- l'association et la responsabilisation de l'ensemble des parties prenantes, notamment des élèves et de leurs parents.
- la construction d'une école en phase avec les grands enjeux du XXI^e siècle que sont les transitions écologique et numérique.

L'évaluation est d'abord faite dans le cadre d'une auto-évaluation mobilisant l'ensemble des acteurs (directeur, personnels de l'Éducation nationale et de la collectivité, élèves, parents, partenaires).

L'école se prête dans un second temps au regard extérieur d'évaluateurs (IEN, Conseillers pédagogiques, directeurs).

Chaque école s'approprie ensuite le résultat de l'évaluation pour élaborer son propre projet d'école.

A ce jour, les questionnaires élèves et parents ont été établis et seront remis très prochainement. Un bilan d'auto-évaluation sera remis fin décembre à l'inspection.

La deuxième phase qui consiste en un entretien avec différents évaluateurs aura lieu vers la période 3.

8) Vie de l'école

APC : Activité Pédagogique Complémentaire.

Elles ont lieu 3 fois par semaine (mardi ; jeudi et vendredi) de 11h50 à 12h15 (élémentaires) et 13h05 à 13h35 (maternelles).

Les objectifs travaillés lors de la période 1 ont été les suivants :

PS / MS / GS : Graphisme (reconnaissance et tracé des lettres), phonologie et jeux mathématiques, compréhension de consignes, manipulation et motricité fine.

CP/ CE1 : Lecture rapidité et fluidité, sons complexes – Ecriture : mots outils, retranscription de sons, de mots, de phrases – Numération : manipulation de dizaines, unités et résolution de problèmes

CE1/CE2 : Décodage et fluence - Ecriture - Numération

CM1/CM2 : Lecture fluence.

EPS : Une intervenante sport employée par le Val d'Europe Agglomération, Madame Lara SEBILLE, co-intervient chaque jeudi pour deux séances avec les CE1/CE2 et les CM1/CM2. Avec l'accord de la municipalité, les séances de la période 1 se déroulent dans la cour de l'école pour des séances de rugby. A la fin de l'année, les élèves des 2 classes concernées auront une rencontre sportive de rugby avec d'autres écoles.

Pour la période 2, les élèves feront de la lutte.

Les classes de cycle 2 et cycle 3 auront des séances de natation à la piscine de Fontenay Trésigny au cours du 2^e semestre. Le transport sera financé par la municipalité. Les dates précises seront communiquées ultérieurement.

ANGLAIS : Une intervenante Anglais employée par le VEA, Madame Virginie PHILIBERT, co-intervient chaque mardi et vendredi pour une séance de 45 minutes avec les CM1/CM2. Normalement, ces cours sont destinés aux CM2 mais cette année, les CM1 de Madame HENRY ont la chance de pouvoir bénéficier des mêmes cours d'anglais que les CM2.

INTERVENTIONS EN MUSIQUE : Un intervenant musique employé par la municipalité (payé par la commune), Monsieur Romain Dacheux intervient chaque Vendredi pour toutes les classes de l'école. Le thème de l'année est : l'écologie. Ce thème sera repris dans beaucoup d'autres activités et projets cette année.

PS/MS : 9h15 - 9h45

PS/GS : 9h45 - 10h15

CP : 11h00 - 11h45

CE1/CE2 : 14h45 - 15h30

CM1/CM2 : 14h00 - 14h45

Cette année, les élèves de la classe de Madame Henry, auront l'opportunité de travailler sur un projet formidable en lien avec File 7 (Montévrain) et l'artiste Sian Pottok. Les élèves de la classe pourront créer une chanson sur le thème de la nature, l'écologie. Ils se produiront, ainsi que d'autres écoles, sur la scène du File 7, à la fin de l'année, lors d'une représentation avec la chanteuse.

PARTENARIAT BIBLIOTHEQUE : L'équipe enseignante tient à remercier Madame Aubry ainsi que Madame Frugier de permettre aux élèves élémentaires d'accéder à de la lecture plaisir en lien avec nos projets littéraires.

Je rappelle que le Réseau Bibliothèque du VEA est accessible pour les enseignantes, les familles et les enfants.

De plus, nous rappelons qu'une adhésion est offerte aux enfants entrés au CP. Les familles peuvent se rapprocher des Médiathèques du Val d'Europe.

LES SORTIES ET PROJETS :

Maternelle :

- La semaine du goût a été faite avant les vacances de la Toussaint. A cette occasion, les élèves des classes de maternelle ont eu l'occasion, le 11 octobre, d'aller en car à la cueillette de Chanteloup en Brie. Plusieurs ateliers ont également été faits à l'école autour de la pomme.

- Une première sortie en forêt a également eu lieu début octobre.

Elémentaires :

- Les classes de Mesdames HENRY et BARRIER auront, comme l'an dernier, l'intervention du Smitom dans leur classe.

* Une animation « Stop au gaspillage » sera faite dans la classe de Madame HENRY.

Cette intervention permet d'aborder le sujet du gaspillage alimentaire sous toutes ses formes. Elle permet également de faire prendre conscience aux enfants des conséquences du gaspillage alimentaire et de trouver ensemble des clés pour lutter contre cette problématique.

* Une animation nommée : « Tous au vers ! » sera faite dans la classe de Madame BARRIER.

Cette animation a pour objectif d'expliquer l'importance de la gestion des déchets dits "organiques", de la production du déchet jusqu'à sa transformation finale. Le tri, la gestion des déchets et les différentes étapes du compostage sont abordés lors de cette intervention.

- Opération « Nettoyons la nature » le 23/09 : **L'ensemble des classes de l'école** est sorti armé de sacs poubelle et de gants afin de nettoyer les abords de l'école. Un moyen, encore une fois, de sensibiliser les élèves à la protection de la nature.

PHOTOGRAPHIE DE CLASSE : Le photographe viendra dans notre école le lundi 21 novembre. Après concertation avec les représentants de parents d'élèves, nous avons changé de prestataire. Toutes les commandes se feront directement par les familles via internet. Un mot sera donné aux familles dès la rentrée de novembre.

LSU et carnet de réussite : Carnet de réussite (maternelle) et Livret Scolaire Unique (du CP à la 3^{ème}) : deux bilans périodiques par an (janvier et juin).

Remise aux parents de façon individuelle en janvier et en juin.

ENT : Pour améliorer la communication entre les enseignantes et tous les parents d'élèves, nous rappelons qu'un Espace Numérique de Travail a été créé via le site internet : toutemonannée.com. Nous encourageons vivement tous les parents à se saisir de cet outil. Toutefois, nous demandons aux parents d'élèves de ne pas envoyer des messages à destination des enseignantes en passant par les commentaires des publications. En effet, ces commentaires n'envoient pas de notifications aux enseignantes et par conséquent ils passent entre les mailles du filet et ne sont pas vus et donc pas lus.

Nous rappelons que **ce site respecte la protection des données des utilisateurs (RGPD)**.

Ce site permet de poster des photos de la vie de classe avec l'accord des parents concernant la diffusion des photos.

Il permet également de publier des informations générales c'est-à-dire concernant toute l'école ou des informations qui ne concernent que la classe de chaque enfant. Les informations mises sur l'ENT sont doublées avec une transmission dans le cahier de correspondances.

Il est aussi rappelé aux parents de veiller aux respects des horaires de l'école à savoir :

- Ouverture du portail à 8h35 et fermeture à 8h45.
- Le midi : ouverture à 11h45.
- L'après-midi : Ouverture du portail à 13h35 et fermeture à 13h45.
- Le soir : ouverture à 16h45.

Encore un petit nombre de parents emmènent leur(s) enfant(s) après l'heure de fermeture du portail. Les enseignants ne peuvent pas se permettre de revenir après la fermeture et laisser leur classe seule. Nous souhaitons qu'un rappel soit effectué par les parents d'élèves en plus d'un rappel qui sera effectué par les enseignantes via l'ENT.

L'équipe enseignante rappelle également : que ce soit pour des raisons familiales ou pour maladie, l'équipe enseignante doit être informée par téléphone au 01.60.43.00.75, par email à l'adresse suivante : ce.0770852h@ac-creteil.fr ou par le cahier de correspondance de l'enfant.

9) Activités périscolaires, cantine et études.

Rappel : les inscriptions et annulations pour l'accueil, la cantine, et le centre sont gérées par la mairie. Les enfants inscrits au périscolaire le soir sont récupérés par les animateurs dans chaque classe.

En cas d'annulation de prise en charge par le périscolaire le soir :

- Si un parent d'élève décide d'annuler le périscolaire le jour même, un mot doit être écrit dans le cahier de liaison. Les mots sont transmis à l'équipe d'ALSH le matin.
- Sans mot écrit, la procédure établie entre l'école et la Mairie veut que l'enfant soit remis à l'équipe du périscolaire. Le parent d'élève est, quant à lui, invité à récupérer son enfant à la porte du périscolaire.
- Une étude est mise en place depuis la rentrée, les lundis et les jeudis. Celle-ci est dirigée (aide aux devoirs) et limitée à 15 élèves. Pour les familles intéressées, nous vous prions de vous rapprocher de la Mairie de la commune.

10) Coopérative scolaire 2022-2023

L'équipe enseignante remercie tous les parents pour leur participation financière à la coopérative scolaire ainsi que la mairie pour la subvention allouée. La coopérative permettra de mettre en œuvre divers projets.

A ce jour la caisse de la coopérative scolaire contient :

Dépenses faites en fin d'année 2021-2022 et début d'année 2022-2023 :

- 1270 euros : 2 cars pour Provins – juin 2022 (élémentaires)
- 620 euros : 1 car pour Parrot World – juin (maternelle)
- 980 euros : spectacle Miss écolo - septembre 2022 (toutes les classes)
- 351,30 euros : cueillette – septembre 2022 (maternelle)
- 498 euros : car pour la cueillette - septembre 2022 (maternelle)

Recettes :

- 1070 euros : dons des parents pour la coopérative scolaire.
- 3250 euros : subvention mairie

Soit un solde de : 7918,30 euros

11) Travaux

* L'école rencontre de gros soucis de coupures intempestives d'électricité. Il semble que le problème ait été localisé. L'équipe enseignante espère que cela sera réglé rapidement car l'hiver et son obscurité arrive vite désormais.

* Le Diagnostic amiante a été fait en fin d'année dernière : Aucun danger immédiat dans l'école. Toutefois, une surveillance sera effectuée notamment dans les zones de la maternelle.

* Des jeux thermocollés ont été posés dans les cours de récréation des élémentaires ainsi que des maternelles. Nous remercions la PEPS qui est porteuse du projet et un grand merci à la mairie de Villeneuve-le-Comte pour la subvention accordée pour ce projet. Ces jeux permettent une plus grande diversité des activités proposées durant les récréations. Les élèves sont fans.

12) Questions de la part des parents.

La réunion de parents d'élèves de la classe de Madame Masson (remplacée) aura-t-elle lieu ?

Oui, la remplaçante de Madame Masson, Emilie Bornat, a prévu de faire cette réunion dès la rentrée des vacances de la Toussaint.

13) Date et horaires des prochains conseils d'école

Le prochain conseil d'école sera le 10 mars 2023.

Madame HENRY clôture le conseil d'école à 20h en remerciant tous les membres du conseil d'école pour leur participation constructive à ce premier conseil d'école.

Fait à Villeneuve-le-Comte, le 21 octobre 2022

La Directrice
Présidente du Conseil d'Ecole
Madame HENRY

Secrétaire de séance
Madame GUIGNARD